

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/349686095>

# Un marché du bois, en pleine ébullition ... sauf en Afrique

Conference Paper · March 2021

CITATIONS

0

READS

516

1 author:



**Emmanuel Groutel**

Université de Caen Normandie

82 PUBLICATIONS 78 CITATIONS

SEE PROFILE

Some of the authors of this publication are also working on these related projects:



ECS / ECO CONCESSION SYSTEMIQUE [View project](#)



Fonds Forestier Européen [View project](#)

## **Un marché du bois, en pleine ébullition ... sauf en Afrique**

Auteur Dr. Emmanuel GROUTEL

Courriel emmanuel.groutel@gmail.com

Laboratoire NIMEC (UPRES-EA 969) IAE de CAEN

Caen, le 28 février 2021

La « main invisible du marché », chère à Adam Smith<sup>i</sup>, cette harmonisation naturelle des intérêts ne semble pas se répartir de façon égale au niveau des différents marchés du bois et de ses dérivés. Les besoins des uns, en matière première, ne provoquent pas forcément, pour le moment, le mouvement de prix auquel il serait logique de s'attendre pour les bois tropicaux africains, comparé à ce qui se passe pour d'autres sources. Il semble ainsi intéressant d'observer quelques tendances prédominantes, puis d'essayer d'analyser les raisons de cette situation étonnante, voire même de proposer des pistes.

### **En avant pour les hausses**

Besoin de bardage en Western Red Cedar ? Il faudra passer son chemin ou payer 2.000 € le m<sup>3</sup>. Un record pour ce thuya issu de l'Ouest du Canada et des Etats-Unis. Les conditions climatiques, les incendies, la Covid-19 et les tensions logistiques de la chaîne d'approvisionnement, cette combinaison de facteurs explique la pénurie alors que la demande mondiale, dans l'aménagement bois, explose.

Si le besoin concerne le panneau OSB, il faudra prendre en considération des chutes de production en Europe Centrale. La bascule vers des panneaux de particules ou en contreplaqué elliotis du Brésil ou encore en radiata du Chili se heurtera, là aussi, à une offre bien trop réduite par rapport à la demande. Comme dans un enchaînement à la logique implacable, le pin maritime se retrouve aussi plongé dans cette dynamique à la demande boulimique.

Que dire du Douglas à partir du marché français ? Les carnets de commande sont déjà bloqués pour les 2 trimestres qui viennent. Le prix de vente de la grume atteint les 80/90 € parfois même les 100 € du m<sup>3</sup> sous écorce et les réservations de volume se font sans mention de prix. Belges et Néerlandais entretiennent cette furie consommatrice : « une douglasmania » !

Pour le chêne, la situation est à un resserrement régulier de l'offre, que ce soit en France ou pour les white oak de l'est américain. Quant aux grands producteurs scandinaves d'épicéa, ils ont reçu, en 2020, deux à trois fois leur potentiel de production en demande. Ces masses de résineux nordiques sont irrémédiablement absorbées par le marché américain, créant d'ores et déjà une pénurie sur les marchés traditionnels européens. Les Etats-Unis<sup>ii</sup> ont faim de bois et c'est également le cas au Canada ! Le cours du SPF (Spruce-Pine-Fir), le fameux 2'x 4' (50 mm x 100 mm) coté au Chicago Mercantile Exchange (figure 1) a atteint des sommets et reste au voisinage des 880 US\$/Mbft, soit plus ou moins 310 € le m<sup>3</sup> pour du bois de charpente. Son cours « habituel » se situant plutôt vers les 425US\$ / Mbft, soit 150 € le m<sup>3</sup> pour ce « sapin mélangé ».



Figure 1 Cotation des 1000 bft sur 25 ans - <https://tradingeconomics.com/>

Nous observons ici un niveau record pour cet indice. L'impact réel est un renchérissement évalué à 25.000US\$ par maison construite aux Etats-Unis. « C'est d'ailleurs pour cette raison que la National Association of Home Builders a demandé au gouvernement américain de contribuer à accroître l'offre de bois d'œuvre en supprimant les tarifs d'importation sur le bois canadien et a exhorté les producteurs à accroître leur production. Les contrats à terme sur le bois sont en hausse de plus de 15% cette année, une surprise pendant les mois d'hiver traditionnellement plus calmes, signe positif d'un boom de la construction pendant la reprise économique après la crise du Covid-19 »<sup>iii</sup>.

Evidemment, les cours des pins de Caroline (SYP) en sont aussi perturbés et les Etats du sud des Etats-Unis se retrouvent également plongés dans ce maelstrom de la demande.

Dans ce jeu, fait d'ordre et de désordre, des facteurs extérieurs viennent encore troubler l'équilibre (figure 2). Ainsi en va-t-il des tensions extrêmes, sans précédents, du fret maritime conteneurisé.

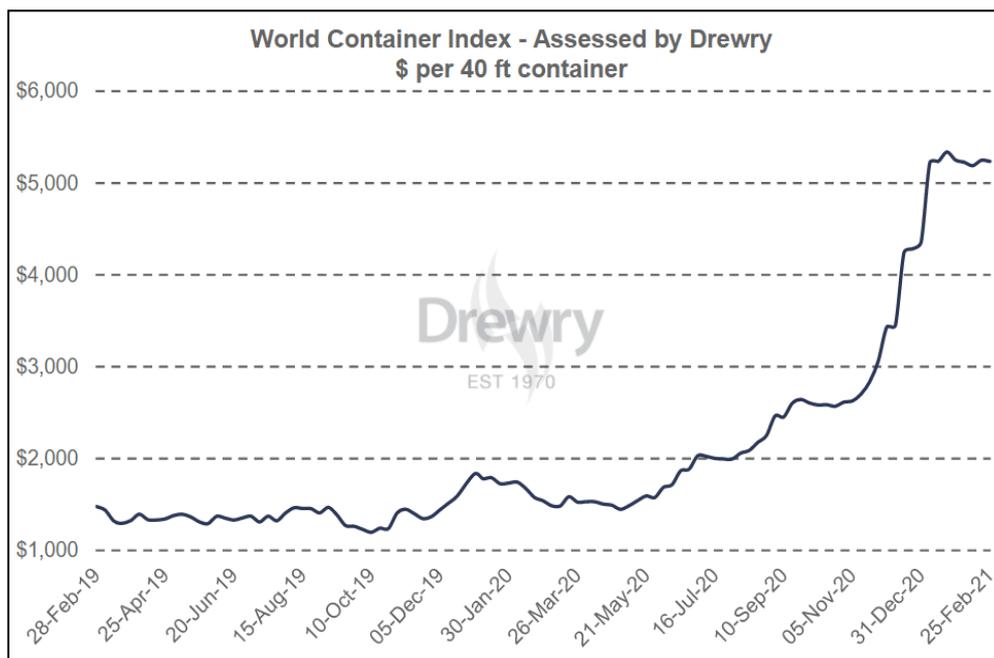


Figure 2 Evolution du fret conteneurisé suivant l'index DREWRY<sup>iv</sup>

Que ce soit de Dalian en Chine ou en sortie de Port Klang, l'impact sur des panneaux d'hévéa destinés aux escaliers ou encore pour des montants lamellés-collés en méranti ou des lames de terrasses en bangkirai, l'impact de ce renchérissement est bien souvent de l'ordre de 160 € du m<sup>3</sup>. En clair, alors que le conteneur de 40' se payait 1.500US\$, il surfe dorénavant entre 6.500US\$ et même 10.000 US\$ sur ces trends asiatiques à destination de l'Europe (figure 3).

Selon le spécialiste Yann Alix, « la raréfaction des 40 pieds dry en sortie Afrique Centrale peut avoir une incidence directe sur la robustesse de la chaîne d'approvisionnement vers la Chine. Les surcoûts imposés par les armements « trade imbalance surcharge » sur l'import plein devra, de toute façon, être supporté par les producteurs de valeur africain, qu'ils importent ou exportent car au final, ces surcoûts vont se « diluer » dans la chaîne de valeur déjà fragile d'une Afrique trop faiblement exportatrice (hors vracs liquides et secs ».

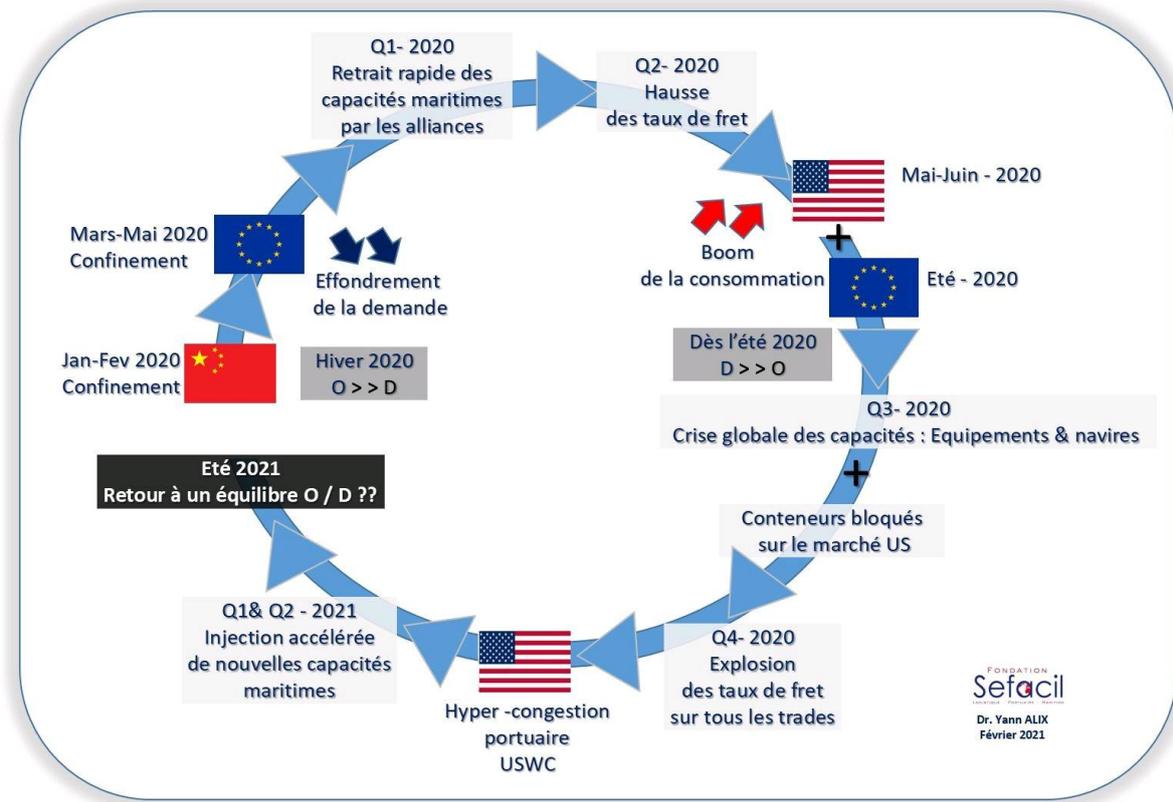


Figure 3 La spirale de la hausse des frets maritimes – Dr Y.Alix. / SEFACIL 2021

Comment cela se gère-t-il avec une matière « pauvre comme le bois » ? Le Vietnam (figure 4), nouveau venu de l’industrie du bois, nouvel atelier du monde, concurrent direct de la Chine, aspire aussi quantité de matière première ligneuse, provoquant un courant inflationniste multi essences : plus de 400 essences importées, sans préoccupations quant aux origines. En 2020<sup>v</sup>, malgré la pandémie, les exportations vietnamiennes de bois se sont élevées à 12,371 milliards d’US\$. Cela représente une croissance annuelle de 16%.

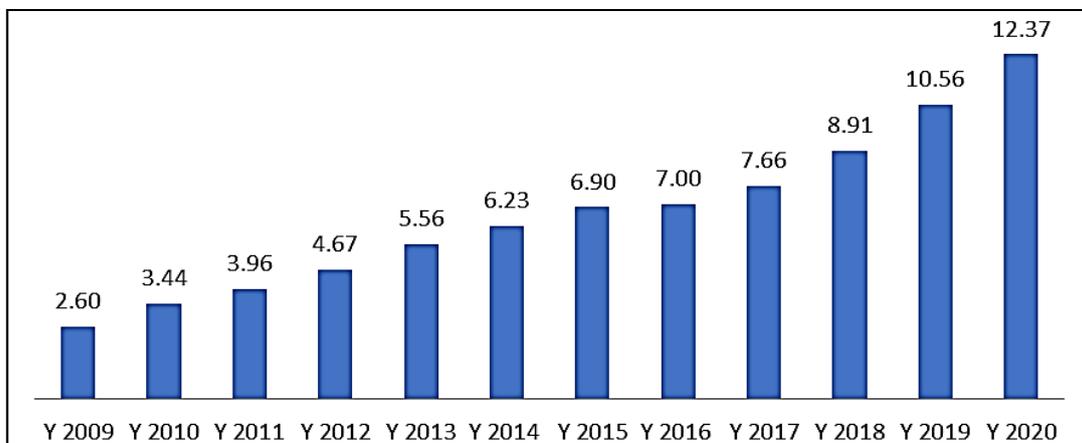


Figure 4 Exportations vietnamiennes de bois et produits bois – Milliards US\$ - Douanes vietnamiennes

Au nord du Brésil, dans l'Etat du Para, les autorités semblent vouloir resserrer les conditions de production. 150.000 m<sup>3</sup>, certains parlent même de 250.000 m<sup>3</sup> de grumes qui sont, au moment de l'écriture de ce texte, saisies par l'armée du fait de l'incertitude quant à la qualité documentaire de ces produits. Pour les productions évacuées par le sud Brésil, nombre de fournisseurs n'ont pas hésité à, purement et simplement, annuler les contrats en cours afin de renégocier, sur de nouvelles bases les prix. Ipê et cumaru, bois destinés essentiellement aux terrasses (deckings et lambourdes), vont donc manquer à la veille de la période de consommation, le printemps, en Europe et aux USA. L'impact sur le prix est, d'ores et déjà, haussier de 25/30% en quelques semaines.

Quant à la Russie, 20% de la forêt mondiale, elle vient de décider l'arrêt de l'exportation<sup>vi</sup> des grumes<sup>1</sup> au début de 2022. Pour la Chine, ce sont 5 millions de m<sup>3</sup> de grumes qu'il va bien falloir compenser ailleurs ou autrement. Les plantations chinoises y pourvoient sans doute à terme. La Nouvelle Zélande pourra-t-elle combler ce manque ? Le marché du panneau à base de bouleau va être certainement impacté.

La CEMAC<sup>2</sup> (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale) se dirige elle aussi vers une interdiction d'exportation des grumes. Le Gabon avait été précurseur en la matière en bannissant, il y a plus de 10 ans maintenant l'exportation des rondins. En 2022, ce sera aussi le cas, suivant les annonces faites, pour des pays de tout premier ordre tels que le Cameroun et le Congo<sup>vii</sup>.

Le contexte est donc dramatiquement haussier et cela dans des proportions rarement observées. Le prix du baril de pétrole (figure 5) ne va certainement pas adoucir cette tendance, alors que les consommateurs sont de plus en plus enclins à construire et à aménager en utilisant le noble matériau.

---

<sup>1</sup> En fait, l'exportation des grumes pourrait être autorisée moyennant une taxe de 80%.

<sup>2</sup> Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad.



Figure 5 Cours du Brent sur 6 mois – Source [www.prixdubaril.com/](http://www.prixdubaril.com/)

Pourtant, en Afrique, cet élan ne se fait pas encore ressentir.

## Et l’Afrique ?

Nous avons compris, dans ce bref tour d’horizon, comment le marché était orienté. Nous aurions pu ajouter à cela, outre la forte demande (construction en hauteur, aménagement de jardin, amélioration de l’habitat, isolation) que des incendies, des hivers trop doux, des invasions biologiques (champignons, insectes et leurs combinaisons) avaient amplifié le phénomène de tension. Pourtant, en Afrique, le marché est « *as usual* ». Les produits se vendent, mais sans grands mouvements tarifaires en Afrique centrale. Cela est étonnant et il y a lieu d’essayer de comprendre pourquoi.

- Le marché export africain est grandement dépendant de l’Asie, en particulier de la Chine. La dispute tarifaire sino-américaine de 2019 suivie de la crise Covid-19 de 2020 a eu un impact négatif sur ce flux majeur. L’année du buffle va-t-elle renverser cela ? Des premiers signaux sont envoyés. L’Inde donnera-t-elle l’impulsion ?
- La compétition entre bois certifiés durables et bois plus ou moins légaux, voire carrément illégaux est violente : 200 €/ m<sup>3</sup> d’écart dans certains cas. Comment une entreprise qui assume ces coûts sociaux et environnementaux peut-elle être en compétition avec ceux qu’il faut bien qualifier de pilleurs voire même de voleurs<sup>viii</sup> ? De nouveaux concurrents sont apparus : avec des scieries mobiles, sans structures ni fonds de commerce. Ces « invisibles », le sont pourtant bien sur le marché. Ils créent de la pauvreté pour tous... sauf pour eux-mêmes. Quoiqu’il en soit, ils tendent à créer

une sorte de nivellement vers le bas. Le traitement fiscal et réglementaire est aussi géré de façon différenciée suivant les acteurs en présence.

- Les acteurs en présence sont atomisés, relativement peu solides pour certains. Il est bien délicat, en l'espèce, de faire front et défendre des intérêts communs. C'est alors le court-termisme qui l'emporte. Comment faire valoir son positionnement lorsque certains concessionnaires/forestiers n'ont pas le choix que de se faire préfinancer par leurs clients ?

## **Des pistes ?**

La diversification des marchés et des produits est à encourager. L'ultra-dépendance à un marché binaire : « *j'achète, je n'achète plus* » est à proscrire. C'est, ou ce fut, le cas avec le marché chinois pour lequel l'Afrique est trop dépendante. Il faut aussi être en mesure de montrer et démontrer sa force. Cela s'appuie sur un marketing conquérant, fondé sur les bonnes pratiques et l'excellence. Il est temps de prendre conscience que les bois tropicaux africains, issus d'une foresterie de qualité, doivent être valorisés à leur juste prix. Cela devrait d'autant être facilité dans le cadre de la situation décrite ici. Attention toutefois à ne pas confondre le marché et la politique administrée... La main invisible que nous mentionnions en préambule, est bien là, présente, prête à migrer d'une source à une autre. Les bois africains sont relativement marginaux, pour ce qui concerne la production de bois d'industrie : 60/70 millions de m<sup>3</sup> en EBR (Equivalent Bois Rond), à comparer au 2.000<sup>ix</sup> millions de m<sup>3</sup> produits mondialement, soit 3,2% de part de marché. C'est bien pour cela qu'il faut veiller à positionner cette ressource, en créant de la valeur partagée. Cette position marginale oblige à travailler la qualité, le délai, la présentation, pour résumer la niche et non le marché de masse.

Cela passe par une lutte acharnée contre les bois illégaux. Ceci est l'affaire de tous, à commencer par les gouvernements concernés et leurs administrations, épaulés en cela par les ONGs, le secteur privé certifié, les organisations professionnelles engagées, etc. Il n'y aura pas de véritable valorisation tant qu'une déconstruction des systèmes irrespectueux des lois et de personnes n'aura été menée. La certification de gestion soutenable est, dès lors, un outil de reconstruction et de consolidation du positionnement. Le Gabon, là aussi en pointe sur le sujet, a annoncé l'obligation de certification selon le schéma FSC dès 2022<sup>x</sup>. Pour des raisons

organisationnelles, la date réelle de mise en œuvre sera sans doute 2025. Le Congo<sup>3</sup> envisage aussi de rendre des systèmes de certifications obligatoires.

Comment ne pas mentionner le besoin de fluidification logistique, tant au niveau de l'hinterland, qu'à celui du portuaire, du douanier et du maritime ? Un produit n'existe que s'il peut être délivré en temps et en heure, à un coût acceptable. Cette facilitation est à intégrer au niveau de la fiscalité également. Un traitement équivalent, entre les zones économiques spéciales et les concessionnaires certifiés, paraît juste et justifiés pour entraîner ce mouvement vertueux.

Enfin, il apparaît nécessaire d'insister à nouveau, dans cette conclusion, sur l'importance de la juste rémunération du produit qui est, pour le moment, la seule rentrée financière des producteurs, à défaut d'être rémunérés sur les services écosystémiques. Ce financement est nécessaire pour répondre aux défis de la lutte contre le changement climatique, de la perte de nature et des besoins en emploi.

Le second trimestre 2021 sera-t-il celui de la prise de conscience de la valeur des bois tropicaux africains ? Les signaux avant-coureurs seront les demandes renforcées des zones économiques spéciales telle que celle de Nkok au Gabon, les besoins clairement exprimés en placages déroulés, en essences destinées à la menuiserie, en bois de terrasses et en bois hydrauliques. Nous pouvons envisager, sinon espérer, que les opérateurs commerciaux tendront à profiter de ce vent propice aux affaires ! Ce genre d'alignement des planètes est, à tout le moins, une occasion propice pour créer de la valeur.

---

<sup>i</sup> Smith A., *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Flammarion, 1991, tome II p. 42-43.

<sup>ii</sup> Rérat B., « Marchés des bois à géométrie variable en fin d'année 2020 », Forêts de France N°639 du 01/12/2020.

<sup>iii</sup> <https://tradingeconomics.com/>

<sup>iv</sup> Two-year spot freight rate trend for the World Container Index, <https://www.drewry.co.uk/>

<sup>v</sup> ITTO, Tropical Timber Market Report - Volume 25 N°4– 28 février 202.

<sup>vi</sup> Indufor (2021), Implications of the Possible Roundwood Export Ban in 2022 on the Russian Forest Industry

<sup>vii</sup> ATIBT, La CEMAC se dirige vers une interdiction d'exportation des grumes, <https://www.atibt.org/fr/news>

<sup>viii</sup> Groutel E., Sur l'illégalité, [https://www.researchgate.net/publication/344426915\\_Sur\\_l'illegalite](https://www.researchgate.net/publication/344426915_Sur_l'illegalite)

<sup>ix</sup> FAO, Global production and trade in forest products in 2019

<sup>x</sup> Annonce internationale du Président de la République du Gabon par BONGO ONDIMBA.

---

<sup>3</sup> La Loi N° 33-2020 portant Code Forestier, fait obligation pour les entreprises forestières de « certifier la gestion de leurs concessions aménagées ou la légalité des produits qui y sont exploités et transformés » (art 72). La loi mentionne également la possibilité d'une reconnaissance de la certification pour la vérification de la légalité (art 65) et la mise en place d'un système national de certification forestière (art 70).